

17 juin 2011  
16 ju 2011  
Le Maire

HOTEL DE VILLE

Direction Générale des Services  
N° tél. : 01.69.49.76.57  
N/Réf. : NDA/ED/CD/SM



Arrêté n° 2011/289  
(série A)

OBJET : arrêté de délégation de fonctions et de signature à Madame Marie-Françoise ARTIAGA, 8<sup>ème</sup> Adjoint

Le Député-Maire de la commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2122-18,

CONSIDERANT la réunion de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) qui aura lieu le 20 juin 2011 en Préfecture de l'Essonne,

CONSIDERANT que Monsieur le Député-Maire est empêché,

ARRETE

Article 1<sup>er</sup> : Madame Marie-Françoise ARTIAGA, 8<sup>ème</sup> Adjoint au Maire est mandatée pour représenter Monsieur le Député-Maire à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial du 20 juin 2011 portant sur le :

- le projet d'extension d'un ensemble commercial par la création d'un nouvel ensemble commercial composé de deux moyennes surfaces des secteurs de l'équipement de la maison et de la personne exploitées chacune sur une surface de 1980 m<sup>2</sup> situé Zone commerciale Maurice Garin », lieu-dit « la Mare à Boulanger », 91230 MONTGERON, en vue de porter la surface de l'ensemble commercial existant de 11 849 m<sup>2</sup> à 15 809 m<sup>2</sup>

Article 2 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la Mairie et ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de l'Essonne,
- l'intéressée.

Fait à Yerres, le 16 juin 2011



Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN  
Président du Val d'Yerres  
Communauté d'Agglomération

Accusé de réception en préfecture

091-219106911-20110616-2011-289-AR

Date de signature : -

Date de réception : 17/06/2011

